



OM : Kachkar jugé en 2011

publié le **27/10/2010**, vu **2092 fois**, Auteur : [SAID ISSA](#)

Le tribunal correctionnel de Paris a renvoyé mercredi au 27 avril le procès de l'homme d'affaires canadien Jack Kachkar dans l'affaire du projet avorté du rachat de l'OM en 2007.

C'est la troisième fois que la 11e chambre du tribunal correctionnel renvoie cette affaire. Alors que les deux premières fois, le renvoi avait été demandé par l'avocat de M. Kachkar, cette fois la requête est venue de la partie civile. Son avocat, Me Pierre Haïk, étant en déplacement, elle a obtenu le report du procès au 27 avril 2011.

En mars 2007, après six mois de contacts, le propriétaire de l'Olympique de [Marseille](#) (Ligue 1 de football), Robert Louis-Dreyfus, avait décidé de mettre fin aux négociations sur la reprise du club par M. Kachkar. Il avait refusé d'accorder un nouveau délai de paiement au candidat repreneur.

L'homme d'affaires canadien d'origine arménienne n'avait pas su convaincre de son assise financière pour une transaction estimée à 115 millions d'euros.

Robert Louis-Dreyfus, aujourd'hui décédé, avait déposé une plainte le visant pour "faux, usage de faux et escroquerie" en mai 2007. Ses héritiers ont depuis repris sa constitution de partie civile.

Dans le cadre du recouvrement de la somme de 8 millions d'euros à titre de dédit, le propriétaire de l'OM aurait constaté "certaines irrégularités".

(source eurosport.fr/27/10/2010 - 15:08)